



Reconnue pour son accueil, la région des Laurentides vous offre, à quelques kilomètres au nord de Montréal, une vaste étendue de paysages bucoliques et excursions uniques. Peu importe la saison, la découverte de l'agrotourisme, du plein air et de la culture sera au rendez-vous. Contrée fascinante, tant par son histoire que par ses grands espaces, la région des Laurentides a, de tout temps, été un territoire convoité. Riche de ses mille visages, elle sait se dévoiler petit à petit et faire craquer même les plus urbains avec ses lacs calmes et ses forêts immenses.

OFFRE D'EMPLOI

Technicien en prévention incendie

La Régie incendie des Monts désire s'adjoindre d'un ou d'une technicien(ne) en prévention incendie pour l'ensemble des municipalités desservies par la Régie.

Description sommaire

Sous l'autorité du directeur de la Régie incendie des Monts, le ou la titulaire du poste sera responsable de l'ensemble des activités reliées aux mesures préventives et aura comme principales tâches :

- Effectuer les inspections risques élevés et très élevés;
- Élaborer ou mettre à jour des plans d'intervention en regard du schéma de couverture de risques incendie de la MRC des Laurentides;
- Réaliser les investigations en déterminant le point d'origine, les causes probables ainsi que les circonstances immédiates, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens incendiés et le déroulement des événements (RCCI);
- Répondre aux demandes des citoyens en matière de prévention incendie;
- Voir à la réalisation de programme de formation et de sensibilisation auprès du public;
- En collaboration avec les autres services municipaux, appliquer les réglementations en vigueur et assurer le suivi de dossiers;
- Vérifier et valider les projets de construction et rénovation en conformité avec le CNPI;
- Planifier et participer aux pratiques sur les plans d'intervention élaborés;

Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir et reflète les éléments généraux du travail.

Critères d'emploi

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention en sécurité incendie ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en prévention sécurité incendie;
- Détenir un certificat Pompier 1;
- Posséder deux ans d'expérience en prévention incendie et en gestion d'interventions;
- Connaître les différents codes et règlements en vigueur pour l'exercice de ses fonctions;
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A;
- Avoir le sens de la planification, l'organisation, la direction, le contrôle et une capacité d'analyse, de synthèse.
- Avoir une bonne capacité à rédiger divers rapports et documents requis;
- Détenir des habiletés en communication et utiliser un français et un anglais approprié;
- Avoir de l'entregent et une approche centrée sur le service à la clientèle;
- Connaître et maîtriser les outils informatiques suivants: suites Office et le logiciel Première Ligne;
- Faire preuve d'autonomie;
- Satisfaire aux exigences d'un examen écrit et d'un examen physique.

Seront considérés comme des atouts :

- Détenir les formations d'opérateur d'autopompe, de désincarcération et de véhicule d'élévation;
- Détenir une attestation de formation en santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.

Commentaires

Considérant le territoire à desservir, le candidat doit s'engager à établir son lieu de résidence sur le territoire desservi par la Régie incendie des Monts afin d'être compatible avec les délais de réponse visant à assurer un service adéquat.

Conditions d'emploi

- Poste à temps plein, 35 heures par semaine;
- Traitement salarial selon les conditions de travail en vigueur;
- Entrée en fonction en octobre 2017.

Toute personne désirant se porter candidate doit soumettre son curriculum vitae à l'attention de Monsieur Sébastien Lajoie, directeur, 4, rue Albert-Bergeron, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 2L5, ou à l'adresse suivante: emplois@ridm.quebec, **avant le 4 septembre 2017, 16 h.**

La Régie incendie des Monts souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Date d'affichage : 4 août 2017